



LES TROIS RÉSEAUX CONSULAIRES UNIS POUR FAIRE DE L'APPRENTISSAGE UNE VOIE D'EXCELLENCE

Paris, le 12/01/18

Les 3 réseaux consulaires (Chambres d'Agriculture, Chambres de Métiers et de l'Artisanat, Chambres de Commerce et d'Industrie) qui représentent plus de 4 millions d'entreprises, de toutes tailles, couvrant tous les secteurs d'activité, sur l'ensemble du territoire, partagent une conviction, une même vision de l'apprentissage.

A l'heure où le Gouvernement entend réformer la gouvernance et le fonctionnement de l'apprentissage, les trois réseaux consulaires qui ont participé activement à la concertation, formulent des propositions concrètes, en lien avec la réalité des besoins dans le but de remettre au cœur du dispositif les apprentis et les entreprises.

Une conviction forte

L'apprentissage est porteur d'enjeux qui dépassent ceux de ses acteurs pris individuellement : tissus d'entreprises, compétences de demain, développement et compétitivité des territoires, transmission des savoir-faire...

Une vision

Le succès et le développement de l'apprentissage passent nécessairement par la collaboration de tous les acteurs du secteur sur le terrain.

Informers les jeunes et les entreprises, leur **donner envie de « penser à l'apprentissage » : c'est déjà de l'apprentissage.**

Plus de 3 000 événements dédiés en partenariat avec les acteurs des territoires chaque année à l'information et l'orientation des jeunes, 1 100 mercredis de l'apprentissage, 37 nuits de l'orientation, 20 000 mini-stages en entreprises. Près de 300 points d'information Apprentissage et centres d'aide à la décision dans toutes les régions qui accueillent et informent chaque année plus de 350 000 jeunes.

Accompagner les entreprises pour identifier leur futur apprenti, accompagner les futurs apprentis pour trouver une entreprise, **faire se rencontrer les envies et projets communs : c'est toujours de l'apprentissage.**

Plus de 250 000 contrats d'apprentissage enregistrés par les consulaires. Plus de 300 000 entreprises accompagnées pour leur démarche liée à la taxe d'apprentissage. Des solutions de mise en relation digitales dans toutes les régions, plus de 60 000 actions de mise en relation dans le cadre notamment des bourses de l'apprentissage. Plus de 8 000 apprentis en mobilité européenne (Erasmus+) pour l'internationalisation des parcours.

Favoriser le développement d'une offre de formation par apprentissage en cohérence avec les besoins actuels et futurs des entreprises : c'est de l'apprentissage.

Les 220 centres de formation par apprentissage des réseaux consulaires forment plus de 190 000 apprentis, déploient plus de 900 diplômes (du CAP au Bac+5) dont plus de 50 élaborés avec des organisations professionnelles spécifiques et préparent à plus de 1 000 métiers. 23% de l'offre de formation par apprentissage sur les niveaux de formation supérieurs.

Aux côtés des Régions, avec et pour les entreprises, en lien avec les établissements de formation et le monde de l'éducation, **prévoir et financer les dispositifs de formation pour demain : c'est bien évidemment de l'apprentissage.**

Près de 120 millions d'euros investis chaque année par les consulaires, aux côtés des Régions, pour le développement de l'apprentissage afin de toujours mieux répondre au défi compétences des branches et entreprises dans les territoires.

Accompagner la qualité de la relation entreprise/apprenti école, réduire le taux de rupture, **agir pour le succès de cette dynamique : c'est le cœur de l'apprentissage.**

Un réseau de médiateurs de l'apprentissage déployé sur tout le territoire. Plus de 80 000 maîtres d'apprentissage accompagnés, informés, formés ou certifiés.

Cultiver le dialogue avec les entreprises, être à leur écoute et identifier les voies d'amélioration pour répondre au défi compétitivité : c'est toujours de l'apprentissage.

Plus de 25 centres de formation par apprentissage cogérés (parfois avec des branches ou des entreprises). Des parties prenantes en interaction permanente pour une plus grande efficacité.

Accompagner la sortie de l'apprentissage et faciliter l'insertion professionnelle : c'est encore et toujours de l'apprentissage !

Plus de 70% des apprentis des CFA consulaires trouvent un premier emploi immédiatement après la fin de la formation.

L'apprentissage n'est pas un dispositif. C'est une voie d'excellence et un système vertueux.

Etre les développeurs de l'Apprentissage, à l'interconnexion des acteurs associés dans une vision inclusive des intérêts et attentes de tous dans les territoires, les chambres consulaires en ont fait plus qu'un métier : un engagement.

Les chambres consulaires, véritable trait d'union dans les territoires entre tous les acteurs (au premier rang desquels sont naturellement les branches et les entreprises) portent une vision **dynamique et agile de l'apprentissage. Elles veulent relever ensemble le défi des compétences, pour un système apprentissage moderne, créateur d'emplois dans les territoires :**

L'Apprentissage partout ! L'Apprentissage pour tous ! L'Apprentissage avec tous !

Contacts presse

Iris Roze - iris.roze@apca.chambagri.fr - T. 06 09 86 02 26

Géraldine Squenel - squenel@apcma.fr - T. 01 44 43 10 65 / 06 89 23 95 55

Françoise Fraysse - f.fraysse@ccifrance.fr - T. 01 40 69 37 16 / 06 79 94 59 90